

INSCRIPTIONS 2023 / 2024

PROCÉDURES D'INSCRIPTION :

- Remplir ce document (partie du haut)
- L'envoyer par courrier ou déposer à l'accueil du Collège
- Nous prendrons contact avec vous pour vous informer que votre candidature est : retenue, en liste d'attente ou refusée.
- Si celle-ci est retenue, un rendez-vous sera fixé avec le chef d'établissement.

INFORMATIONS PRÉALABLE AU RENDEZ-VOUS :

- Nom et Prénom de l'élève :
- Etablissement actuel :
- Inscription en classe de :
- Nom du Responsable légal :
- Numéro de téléphone :
- Raison pour laquelle vous inscrivez votre enfant au sein de notre établissement :
.....
- Par quel biais connaissez-vous notre établissement ?.....
- Quels sont les besoins de l'enfant ?.....
- Pour le rendez-vous, quel est l'horaire souhaité ? :
Le mercredi matin Le mercredi après-midi le soir à partir de 16h



DOCUMENTS À FOURNIR LE JOUR DU RENDEZ-VOUS :

- La photocopie du livret de famille
- Une photo d'identité de l'enfant
- Les deux derniers bulletins de l'élève
- Pour ceux de l'école Sainte-Marie : un chèque de 60€ à l'ordre de l'OGEC Sainte-Marie
- Pour ceux d'un autre établissement : deux chèques : un chèque de 60€ (acompte) et un autre de 20€ (frais de dossiers non remboursés) à l'ordre de l'OGEC Sainte - Marie
- L'avis d'imposition 2022 sur les revenus de 2021
- La grosse de jugement de divorce (si parents séparés)

À télécharger sur : www.stемarie-valenciennes.com :

- Le contrat de scolarisation signé
- La convention financière signée
- L'autorisation de recueil de données personnelles signée
- Le règlement intérieur signé
- La charte éducative de confiance signée
- Le mandat de prélèvement SEPA accompagné d'un RIB

INFORMATION :

Merci de **ramener le carnet de liaison** si l'enfant est déjà scolarisé au collège.

Pour une bonne gestion du dossier de votre enfant, nous vous prions de vous présenter le jour du rendez-vous avec un **dossier complet**. Merci de votre compréhension.